

# Accès au centre des impôts : "Une situation ubuesque"

Corse Matin  
2 octobre  
2015

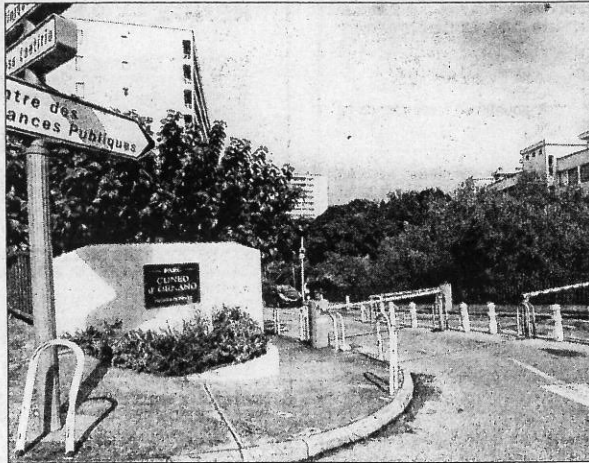
Dans une copropriété résidentielle, au parc Cunéo, le centre des finances publiques est inaccessible aux véhicules, en raison d'une barrière à l'entrée. Des citoyens, notamment âgés, dénoncent un emplacement illogique

**L**e citoyen lambda en a ras-le-bol. Cela ne peut plus durer." Du haut de ses 90 ans, un Ajaccien a dernièrement décidé d'écrire à l'État pour se plaindre des difficultés d'accès au centre des finances publiques situé au parc Cunéo. L'emplacement a effectivement de quoi donner une hausse de tension à plus d'un habitant - ceux qui ont dernièrement demandé un échelonnement du paiement de leurs impôts le confirment. Et pour cause : le centre se trouve dans une copropriété résidentielle, qui a d'ailleurs décidé, il y a plusieurs années, d'installer une barrière à l'entrée !

Conséquence : les visiteurs des impôts ne peuvent pas se stationner à l'intérieur - sauf les personnes handicapées qui bénéficient d'un endroit réservé. "L'emplacement relève de l'illogisme et il y a aujourd'hui un manque de service public pour les citoyens", regrette cet Ajaccien, qui voit ses visites aux impôts se transformer en épreuve physique.

## "Intolérable qu'une personne âgée soit obligée de gravir la pente"

Interrogé, un responsable de l'État reconnaît que "les impôts subissent cette situation", après la décision de la copropriété d'installer une barrière à l'entrée afin de lutter contre les stationnements sauvages. "De nombreuses administrations à Ajaccio se trouvent dans des copropriétés résidentielles (par exemple la Dreal, N.D.L.R.), puisqu'il n'y avait pas à l'époque le parc immobilier suffisant pour tous les services de l'État", rappelle-t-il. Mais que faire alors ? Dans une réponse écrite,



En raison de la barrière placée à l'entrée, les usagers ne peuvent pas stationner leur véhicule au centre des finances publiques.

te, un responsable des finances publiques tient à rappeler que "les places de stationnement situées à l'intérieur sont réservées aux personnes à mobilité réduite", histoire de recadrer le débat. En parallèle, les services du centre des finances publiques - impôts des particuliers, entreprises, publicité foncière, etc. - font partie du programme départemental de mise en accessibilité des établissements recevant du public. En ce sens, des travaux seront réalisés "avant 2018", dans le cadre d'un programme arrêté par le préfet après un avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, indique la réponse sans donner plus de détails. Pour l'heure, ces annonces n'ont pas donné une pleine satisfaction aux détracteurs de la localisation du centre des finances publiques. Plume à la main, l'auteur de la lettre à la préfecture

a écrit une nouvelle fois à l'État. Selon lui, le manque d'accès pour les citoyens représente "une discrimination à l'égard des citoyens dont le véhicule constitue un élément normal de son mode de vie ou d'activité". "Il n'est pas admissible qu'un agriculteur venant de la campagne, un artisan travaillant dans ou hors d'Ajaccio soit obligé pendant les heures ouvrables, qui sont aussi celles de leur gagne-pain, de laisser leur véhicule dans quelque parking de la ville pour venir régler leurs affaires avec vous", déplore l'Ajaccien, qui se fait le porte-voix de nombreux citoyens. Et pire, selon lui, "il est intolérable qu'une personne âgée soit obligée de gravir la pente accédant à vos bureaux, en supposant, dans l'hypothèse improbable, qu'elle ait pu garer sa voiture à l'entrée." "Conscients de la situation. Les services de



Situé au sein d'une copropriété résidentielle, le centre des finances publiques n'est pas accessible par les automobilistes. Ce qui n'est pas sans conséquence, notamment pour les personnes âgées. /PHOTOS P.-A.F.

l'État assurent "améliorer les choses petit à petit", en plaçant "depuis plusieurs années l'accueil des visiteurs au centre de préoccupations". Au passage, les impôts ont insisté sur le fait que la majorité des services étaient accessibles sur son site internet ([www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)). "Aujourd'hui, plus rien ne justifie de se rendre au centre des finances publiques, sauf pour les populations fragilisées, âgées, sans accès à internet. Les gens se déplacent pour être rassurés, mais on peut avoir les informations en ligne", assure un responsable.

## "Poser le problème et mobiliser l'opinion publique"

Dans les faits, il suffit de se rendre sur place pour constater un nombre important de visiteurs. D'où le sentiment que ce problème reste lancinant, sans véritable avancée majeure. Faut-il s'attendre à voir le centre des finances publiques être regroupé dans la possible cité administrative à Aspretto, prévu par l'État en 2020 ? "C'est envisagé, mais rien n'est décidé", a-t-on confié. De flou, l'Ajaccien à l'origine des doléances écrites veut le combattre. "C'est une situation ubues-

que qui perdure. Tout le monde l'accepte. On se dit que l'on fait avec, que c'est comme ça. Il faut aujourd'hui poser le problème et mobiliser l'opinion publique. Et pousser les autorités à nous dire concrètement ses solutions", explique-t-il. Donc pas question de se contenter du statu quo. "La localisation actuelle des services fiscaux est devenue une aberration (...). Ce problème ne doit pas perdurer et les autorités concernées, État et municipalité, devraient faire de son déplacement un objectif majeur."

Pierre BENEDETTI  
obenedett@corsematin.com